



## Règlement Bike4Life

---

### Général

Bike4Life est un événement sportif organisé par l'a.s.b.l « Mennien.lu ». Le but du Bike4Life est de promouvoir la pratique du VTT et ainsi collecter des fonds pour soutenir des projets de promotion de la santé. L'accent est mis sur la prévention contre le cancer de la peau.

Le Bike 4 Life consiste en plusieurs courses. La course principale étant une course pour VTT de 4h pour coureurs solitaires ou pour équipes de 2 à 4 coureurs. A côté de la course principale, différentes courses pour enfants font partie intégrante de l'événement :

- Course Kids (3-4 ans) sans chronométrage, ni classement
- Course Kids (5-6 ans) sans chronométrage, ni classement
- Course Kids (7-8 ans)
- Course Kids (9-10 ans)
- Course Kids (11-13 ans)

## L'inscription

L'inscription se fait en ligne sur *mennien.lu*. Une inscription n'est définitive que si les frais de participation ont été versés sur le compte de « mennien.lu » avant l'événement. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de non-participation.

Les frais de participation sont annoncés sur le site *mennien.lu*.

Une inscription sur place le jour même de la course est possible, à condition que des places soient encore disponibles. L'organisateur se réserve le droit de fixer un maximum de coureurs pouvant participer à la course.

Le Bike4Life est une course de loisirs, l'affiliation à un club ou une fédération de cyclisme n'est pas obligatoire. Pourtant, pour la course principale il y aura un classement spécial pour les coureurs licenciés à une fédération cycliste. Si minimum un coureur d'une équipe est licencié auprès d'une fédération cycliste, toute l'équipe sera classée comme « licenciée ».

L'âge minimal des participants pour la course principale est de 16 ans pour les licenciés et non-licenciés.

Exception : Les enfants âgés de plus de 10 ans et licenciés auprès d'une fédération sportive affiliée auprès du COSL ont le droit de participer à la course principale sous condition de prendre le départ au sein d'une équipe de minimum 3 personnes et de faire signer une décharge parentale.

## Classement

Un classement sera établi pour chaque course en fonction du nombre de tours effectués. Ainsi, l'équipe, respectivement le coureur solitaire ayant fait le maximum de tours sera déclaré vainqueur de la course.

Les différents classements pour la course principale :

- Equipes (2-4 coureurs) : 1<sup>ier</sup>/2<sup>ième</sup>/3<sup>ième</sup>
- Coureur solitaire : 1<sup>ier</sup>/2<sup>ième</sup>/3<sup>ième</sup>
- Prix *meilleure équipe* « non-licenciés » : 1<sup>ier</sup>/2<sup>ième</sup>/3<sup>ième</sup>
- Prix *meilleure équipe* « Youth » (tous les participants <16ans) : 1<sup>ier</sup>/2<sup>ième</sup>/3<sup>ième</sup>
- Prix *meilleure équipe* « Dames »
- Prix *meilleure équipe* « mixte »
- Prix spécial « Mennien »

Pour les courses enfants il n'y aura qu'un seul classement par course. Ainsi, les enfants qui auront effectué le plus grand nombre de tours seront déclaré vainqueur.

## La course

- ✓ Le Bike4Life est une course sur un circuit fermé de +/- 3km. La reconnaissance du parcours avant la course n'est autorisée que pendant les horaires officiels communiqués par l'organisateur.
- ✓ Les tailles des roues VTT autorisées sont 26, 27.5 et 29 pouces. La taille minimale des  pneus est de 1,5 pouce.
- ✓ Les vélos électriques ne sont pas autorisés.
- ✓ Le port d'un casque vélo est obligatoire.
- ✓ Chaque coureur est tenu de participer au briefing juste avant le départ de la course principale.
- ✓ Le départ sera un départ lancé.
- ✓ Pendant la course, un seul coureur par équipe est autorisé sur le circuit. Les relais se font uniquement dans la zone de transition par transmission d'une puce électronique d'un coureur à l'autre.
- ✓ La plaque reprenant le numéro d'équipe doit être fixée visiblement à l'avant du vélo.
- ✓ Il est strictement interdit de quitter ou de raccourcir le circuit.
- ✓ Le changement du VTT n'est autorisé que dans la zone de transition. Par conséquent, le cycliste doit terminer son tour à pied jusqu'à la zone de transition. Cependant, le coureur a le droit d'accepter de l'aide sur le parcours en cas d'ennui mécanique de son VTT.
- ✓ Des signaleurs de parcours sont postés le long du circuit et veillent au bon déroulement de la course. Leurs consignes sont à respecter dans tous les cas.
- ✓ Le contact physique n'est pas autorisé. Il faut faire attention aux cyclistes qui roulent moins vite. Il est évident qu'un coureur solitaire roule à une autre allure qu'un coureur d'une équipe. Le « fair play » et le respect entre les participants est essentiel.
- ✓ Chaque participant doit respecter la nature et l'environnement. Ainsi, il est strictement interdit de jeter des déchets sur le parcours. Des poubelles sont mises à disposition sur le site.
- ✓ Il n'y aura pas de point de ravitaillement. Pourtant, les coureurs solitaires ont la possibilité de déposer leur ravitaillement auprès de l'organisateur. Un stand sera mis à leur disposition où ils pourront s'en servir pendant la course.

Les mêmes règles s'appliquent aux courses d'enfants avec quelques exceptions :

- ✓ D'autres tailles de roues sont autorisées (12, 16, 20 ou 24 pouces).
- ✓ Pour la course des 3-4 ans les vélos sans pédales sont autorisés.
- ✓ La longueur du circuit est adaptée en fonction de l'âge des enfants.

**L'organisation se réserve le droit de prendre des sanctions à l'égard des coureurs/équipes qui ne respectent pas les règles. Les sanctions prévues sont la suppression de tours ou bien la disqualification de l'équipe, respectivement du coureur,**

## Interruption/Annulation

L'organisateur se réserve le droit de suspendre, d'arrêter ou d'annuler chaque course (incident grave, météo, etc..). Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être exigé de la part des participants. De même, le parcours peut être adapté à tout moment par l'organisateur.

## Assurance / Close de non-responsabilité

Chaque participant déclare avoir pris connaissance du fait que la participation exige une bonne santé et certifie qu'il satisfait à cette exigence et qu'il s'est suffisamment préparé à l'événement. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'incident provoqué par une défaillance physique consécutive à un mauvais état de santé. Les parents, respectivement les tuteurs sont responsables pour les mineurs.

De plus, l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident. En s'inscrivant, chaque participant doit être conscient du fait qu'un accident peut survenir à tout moment lors de la pratique du VTT.

L'organisateur met à disposition un parc fermé non-surveillé pour déposer les VTT. Toutefois, l'organisateur ne peut pas être tenu responsable en cas de vol ou d'endommagement des vélos.

Pour garantir la sécurité sur le parcours, les participants ont l'obligation d'informer l'organisateur au plus tard 30min avant le départ de la course en cas de toute lacune de sécurité constatée sur le circuit qui pourrait compromettre la sécurité des cyclistes. (Ex. : barrières, tapis de sol,...).

## Blessure/Accident

Chaque participant a l'obligation d'aider un autre participant en cas de chute ou de malaise. L'article sur la « non-assistance d'une personne en danger » reste en vigueur.

Si un participant se blesse sur le parcours, il faut le signaler immédiatement au prochain signaleur du parcours pour que le participant blessé puisse être pris en charge par les services de secours.

## Photos/Vidéos

Les photos et vidéos enregistrées lors de cette manifestation peuvent être utilisées par les organisateurs à des fins de promotion de l'événement.

**Par l'inscription, chaque participant déclare avoir lu et approuvé le règlement. En cas d'une participation par équipe, celui qui engage son équipe (capitaine) est responsable que tous les membres de son équipe aient lu et approuvé le règlement.**